

Grille des tarifs ENERGIS :

-Les devis et les déplacements nécessaires à sa préparation sont totalement gratuits.

-Les produits sur mesures font l'objet d'une demande de devis auprès du fabricant.

-Les travaux sur façade font l'objet d'une étude de support pour proposer les produits les plus adaptés en fonction de l'environnement proche du logement et des choix décoratif du client.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris pour ce type d'intervention entre 25 et 45 € HT de l'heure. (+cout éventuel d'échafaudage ou nacelle)

-Les travaux sur toiture font l'objet d'une étude de support pour proposer les produits les plus adaptés en fonction de l'environnement proche du logement et des choix décoratifs du client.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris pour ce type d'intervention entre 25 et 45 € HT de l'heure. (+ cout éventuel d'échafaudage ou nacelle)

-Les travaux de pose de menuiserie sont étudiés en fonction du support de base et de l'accessibilité.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris entre 40 et 65 € HT de l'heure.

-Les travaux de second œuvre généraux font l'objet d'une étude avec le client pour sélectionner les types de produits à utiliser.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris entre 35 et 60 € HT de l'heure.

-Les travaux d'isolation font l'objet d'une étude sur site pour étudier le type de produit adapté et la quantité nécessaire à la bonne réalisation de l'opération.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris entre 20 et 40 € HT de l'heure.

-Les travaux sur charpente font l'objet d'une étude sur site pour étudier la configuration générale et la méthodologie de travail à opérer.

Le taux horaire de main d'œuvre est compris entre 45 et 60 € HT de l'heure.

-Des forfaits de déplacement ou de montage de structure d'échafaudage/nacelle/protection seront proposés au cas par cas si nécessaire après étude sur place.

